

P.A.S HANDICAP COGNITIF

Pré diagnostic	Entretien avec un spécialiste pour vérifier si la problématique est de l'ordre d'une situation de handicap cognitif.
Bilan Complémentaire sur la Situation de la Personne	Apporter un premier éclairage sur la personne et sa situation, permettant au référent d'ajuster l'accompagnement.
Appui expert sur le projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la situation globale de la personne en s'appuyant sur des données disponibles (cliniques, psychologiques, sociologiques ou cognitifs) et notamment sur la stabilisation de son état. • Identifier avec la personne les modalités de compensation qu'elle met déjà en œuvre / qu'il serait utile de mettre en œuvre. • Analyser les potentialités de la personne (son expérience de vie, compétences...) pour définir et valider un projet professionnel.
Appui expert à la réalisation de projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner la personne dans une dynamique d'autonomisation au regard du projet envisagé (techniques de recherche d'emploi, de formation...). • Soutenir la personne en facilitant son intégration en emploi ou en formation. • S'assurer que les actions mises en place permettent une bonne intégration de la personne dans l'emploi / en formation.
Appui expert pour prévenir et/ou résoudre les situations de rupture	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'employeur, le collectif de travail, le bénéficiaire... afin de prévenir ou résoudre des situations de rupture. • Permettre de mieux appréhender la situation liée au handicap de la personne. • Soutenir la personne, l'employeur... dans le processus de maintien dans l'entreprise (poste identique ou autre poste) ou en formation. • S'assurer que les actions mises en place permettent le maintien de la personne dans l'emploi / en formation.